



Association des résidents
du LAC-DES-PILES inc.



Crédit photo: Jean Lavoie

LE PILIER

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC-DES-PILES

www.lacdespiles.org

VISITEZ-NOUS!

Édition septembre 2011

Projet d'eau potable, c'est un **départ** !

Josée Côté

Directrice des communications

Le lundi 19 septembre 2011 sera une date mémorable pour l'ensemble de la population de Shawinigan, mais davantage pour les résidents du Lac-des-Piles. En effet, le projet de la Ville de Shawinigan consistant à poursuivre son approvisionnement dans les lacs des Piles et la Pêche a été accepté par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Madame Maryse Gervais, Présidente du conseil d'administration de l'Association des résidents du Lac-des-Piles, était à la conférence de presse officialisant cette annonce, pour représenter notre association.

Le maire Michel Angers était d'autant plus heureux d'annoncer la nouvelle à la population de Shawinigan du fait que cette dernière a toujours manifesté son appui à ce projet de conservation des sources d'eau actuelles et qu'une économie de 40 M\$ sera ainsi réalisée. Le coût total des travaux est évalué à 76 M\$ dont 57 M\$ proviendront du ministère des Affaires municipales. La Ville de Shawinigan investira donc 19 M\$ dans ce projet. Lors de son annonce, M. le Maire a tenu à remercier le ministre Pierre Arcand pour son soutien et son écoute attentive ainsi que tous les intervenants dans le dossier, le personnel technique à la Ville, les firmes Dessau et Synergis ainsi que le ministre des Affaires municipales Laurent Lessard pour leur bonne collaboration.

Qu'est-ce que cela implique au juste en termes de travaux, mais surtout d'incidences sur notre environnement immédiat? Tout d'abord, des travaux de mise aux normes devront être faits afin que les eaux de ces deux sources soient traitées et livrées aux citoyens de l'ensemble du territoire de Shawinigan selon les nouvelles normes de salubrité du MDDEP. Il y aura donc construction d'une usine de double désinfection pour la source du Lac-des-Piles et une usine de filtration pour celle du Lac à la Pêche. Des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc seront effectués et de nouvelles conduites installées pour les usines Rio Tinto Alcan et Arbec afin que ces dernières soient desservies par d'autres sources

que le nouveau réseau d'eau potable. De plus, le MDDEP recommande une gestion serrée des deux barrages situés à la décharge des deux lacs afin d'assurer le maintien d'un débit écologique à la sortie des deux barrages. Devrions-nous nous inquiéter du niveau du lac maintenu au-delà de la normale? Selon les experts consultés, on ne devrait pas voir de différence notable par rapport à la situation actuelle, si ce n'est que le niveau du lac sera régularisé par un barrage automatisé et contrôlé à distance.

Il y aura également des effets collatéraux non-négligeables conséquents à l'élaboration de ce projet qui permettront de mettre en branle plusieurs dossiers restés inactifs depuis plusieurs années. Parmi ceux-ci, la réfection de la 35^e, déjà annoncée par M. le maire Michel Angers lors de l'AGA, mais aussi le développement de l'Internet haute-vitesse, rendu nécessaire pour informatiser le matériel des usines ainsi que les barrages. Dans un autre ordre d'idées, la mise en place de normes plus sévères concernant l'utilisation du lac et le maintien de la qualité de l'eau deviendront des enjeux majeurs afin de préserver cette source précieuse. Le conseil municipal entend d'ailleurs adopter dans les prochaines semaines une politique de gestion durable de l'eau suivie d'un plan d'action afin d'atteindre les objectifs d'économie d'eau potable.

Le comité de direction de l'Association des résidents du lac-des-Piles compte rester en contact étroit avec la ville de Shawinigan lors de l'établissement des mesures particulières visant le lac-des-Piles, s'il y a lieu.

Laissons le mot de la fin à M. Michel Angers: « Nous avons réussi à maintenir le précieux héritage que constituent nos deux sources d'eau potable. Nous avons la responsabilité d'en prendre soin. »

*Source : François St-Onge, Directeur, Service des communications, Ville de Shawinigan



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

Une rencontre grande séduction!



Maryse Gervais

Présidente

maryse.gervais@lacedspiles.org

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier pour votre présence significative (69 membres présents sur 160) et pour le respect que vous avez témoigné pour l'équipe de bénévoles qui vous représente tout au long de l'année. Je crois que le changement de salle pour la tenue de notre assemblée sera à reproduire l'an prochain même si la location de la salle nous coûte 200\$. Un autre remerciement s'adresse à Mme Micheline Bureau qui nous a permis d'utiliser des équipements audio et un microphone sans frais. Ça a permis des échanges plus efficaces. Il a été suggéré par un membre qu'un microphone soit aussi disponible pour les membres qui veulent prendre la parole éventuellement.

Je ne peux passer sous silence, l'excellent travail de votre comité qui a partagé les différentes tâches pour la tenue de cette rencontre annuelle.

Une présence remarquée et appréciée des membres.

Suite à la teneur administrative de notre assemblée, un invité de marque, le maire Michel Angers, est venu s'entretenir avec les membres de l'association, accompagné d'un responsable du Bassin versant St-Maurice. Il a commenté les résultats du sondage et expliqué aux membres qu'il prend bonne note du fort taux de réponse concernant certains points du sondage qui ressortent davantage, mais que les résidents ne pourront avoir tous les avantages sans faire certains efforts. Comme il l'a mentionné « On ne peut pas avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre. »

Les résultats du sondage sont en ligne sur le site de l'association : www.lacedspiles.org

Il a fait preuve d'une grande ouverture et d'une belle disponibilité pour répondre à tous les sujets tels que la mauvaise condition de la 35^e rue à laquelle il a répondu par une annonce. Les travaux de RÉFECTION de la 35^e se feront sur 3 ans et débiteront au printemps 2012. L'association assurera un suivi et informera les membres des étapes dès que ce sera disponible.

L'aspect du désordre des dépôts des vidanges



et récupération a été soulevé comme problématique récurrente et démontre qu'il y a encore beaucoup d'efforts à y consacrer avant de voir un résultat concluant. Les résidents sont appelés au civisme par contre. Si ça déborde on ne dépose pas de sacs de déchets dans ces sites, on appelle le service à la ville de Shawinigan pour les informer. Nous avons tous une responsabilité de citoyens si des services sont inadéquats comme quand on est en ville.

Le grand coup d'éclat a été donné quand au moment de mettre un terme à la période des questions ouvertes, le maire Angers nous a indiqué vouloir s'entretenir encore un peu avec les membres concernant la marina. Tous ont été très attentifs (on aurait pu entendre voler une mouche) quand il a annoncé vouloir autoriser un entrepreneur à réaliser un projet multi-résidentiel sur le site de la marina. Il annonce que des négociations sont en cours entre le propriétaire et l'acquéreur afin de trouver une entente pour changer le statut commercial de ces terrains et remettre l'accès de la descente aux résidents. Il s'empresse de mentionner que la ville autorisera seulement un projet qui répondra aux normes environnementales en vigueur et du PIIA (règlements d'aménagement en bordure des rives de la Ville de Shawinigan).

La réponse des gens présents a été très positive et j'ai vu personnellement le plus grand nombre de sourires à vie à la fin d'une assemblée générale. Les gens sont passés serrer la main du maire pour le féliciter de sa présence et de sa bonne écoute concernant les problématiques de navigation externe.

Concernant la location des quais pour ceux n'ont pas d'accès par la route ce sujet n'a pas fait partie des échanges. Vous comprendrez qu'il reste encore beaucoup d'étapes avant même que ce projet voit le jour puisque le comité d'urbanisme de la ville ne l'avait pas encore consulté à ce moment précis. Aussi, l'association est très sensible aux préoccupations des résidents qui s'inquiètent de la possibilité que le problème de mise à l'eau externe ne soit déplacé vers un autre emplacement comme le camping de la Baie Matin. Pour ceux qui sont inquiets concernant notre accès à la mise à l'eau, il n'a pas été envisagé de couper l'accès aux résidents, votre association s'y opposerait de toute façon. Et puis, concernant ma position de présidente face à ce projet, tout ce qui va dans le sens de l'amélioration de l'aménagement de la rive d'un site ainsi que le remplacement d'un zonage commercial par une zone résidentielle au lac sera encouragé avec vigilance.

Merci M. le maire, vous êtes le bienvenu l'an prochain!

Note : Votre comité rencontrera le président du comité environnement, M. Bernard Cayouette, la présidente du comité d'urbanisme, Mme Josette Allard et le conseiller du secteur, M. Jacques Grenier ce 24 octobre pour faire un suivi à l'assemblée générale annuelle.

LISTE DES GAGNANTS DES PRIX DE PRÉSENCE À L'AGA 2011

Voici la liste des membres en règle de l'Association qui se sont mérité un prix de présence lors de l'assemblée générale annuelle.

Ghislain Trudel 350 \$
Pépinière du parc



Monsieur Ghislain Trudel s'est mérité quant à lui le très beau prix de 350 \$, offert en égale contribution par Pépinière du Parc et l'Association des résidents du Lac-des-Piles.

Colette Beaudoin 540 \$
Montre pour femme Bijouterie Racine



L'heureuse gagnante d'une magnifique montre pour dame de marque Michel Herbelin d'une valeur de 540 \$, gracieuseté de la Bijouterie Fernand Racine, est Madame Colette Beaudoin.

Katerine Ouellet 60 \$
Restaurant de l'Auberge Le Bôme

Steven Thompson 50 \$
Shawinigan Marine

Diane Vézina 50 \$
Peinture Laurentide

Ron Cantin 50 \$
Peinture Laurentide

Michel Beauséjour 1 certificat pour 2 personnes pour le brunch du dimanche Auberge Gouverneur Shawinigan.

Martin Lapointe 1 certificat pour 2 personnes pour le Méchoui Auberge Gouverneur Shawinigan

Pierre Soucy Série verres autographiés Broadway Pub

Bryan Lavigne 50 \$
Mille et un talons

Claude Bellerive 50 \$
Internet Rural

Jean-Paul Laperrière 25 \$
Restaurant Angéline

Gilles Dontigny 25 \$
Restaurant Angéline

Voici votre nouveau conseil d'administration pour l'année 2011-2012



Par ordre d'apparition sur la photo, M. Gilles Boisclair continuera d'assurer la Sécurité Nautique avec le support de M. Jean Lavoie. M. Boisclair assurera également la Présidente et le Vice-président dans le dossier des relations avec la Ville. Josée Côté poursuivra son rôle dans les Communications et la Coordination du Pilier et assurera également le support dans le dossier de l'Environnement. M. Michael Molesworth agira à titre de Vice-président, assistera la Présidente dans l'accomplissement de ses fonctions et la remplacera au besoin. Il assurera également le suivi avec la Ville de façon générale. M. Molesworth sera responsable de transférer ses fonctions précédentes de Secrétaire-trésorier qui seront scindées et réparties entre Mmes Suzanne Therrien et Katerine Ouellette qui en assumeront la responsabilité conjointement. Mme Katerine Ouellette assumera aussi le secrétariat, assistera Mme Therrien à la Trésorerie et s'impliquera au besoin dans le dossier de l'Environnement. Mme Suzanne Therrien occupera donc la Trésorerie, assistera Mme Katerine Ouellette dans ses responsabilités de Secrétariat et s'impliquera au besoin dans le dossier de l'Environnement. Mme Maryse Gervais assumera la Présidence pour une autre année afin de finaliser les dossiers en cours et d'amorcer une délégation de ses fonctions en vue de planifier son départ éventuel et ainsi assurer une continuité. Quant à M. Jean Lavoie, il sera responsable du dossier de l'Environnement et appuiera M. Boisclair à la Sécurité Nautique dans le but de prendre la relève éventuellement.

TOUR DU LAC-DES-PILES



Une autre édition du Tour du Lac-des-Piles à la nage a eu lieu le 13 août dernier. En effet, contre vents et marées, cette joyeuse bande de nageurs téméraires a affronté les éléments pour terminer l'épreuve de 15 kilomètres malgré les orages qui se sont faits menaçants par moments. Félicitations pour leur persévérance! Il s'agit, à l'arrière plan, de Gabriel Hénault, Stéphane Boucher, Paul McKenzie, Lisa McKenzie, Philippe Renaud, Isabelle Kerkerian, Josette Villeneuve et à l'avant de Claude Larocque et Juliette Côté-Larocque. La mascotte Milou n'a pas hésité à se mouiller pour l'événement.

Le marché immobilier des chalets et maisons de campagne en effervescence

Le Rapport RE/MAX 2011 sur les chalets et maisons de campagne, qui analyse les ventes et les tendances dans 46 marchés partout au pays a révélé que la demande d'un océan à l'autre est à la hausse. Le marché canadien des chalets et maisons de campagne connaît un essor important et tout porte à croire que l'année 2011 connaîtra un des meilleurs rendements depuis plusieurs années.

L'achat d'une résidence de villégiature est un excellent investissement, selon une majorité de Québécois. Un sondage de Royal LePage montre que 81% des Québécois, qui ont acheté une maison secondaire ou qui ont l'intention de le faire d'ici deux ans, croient qu'il s'agit d'un bon investissement à long terme.

La valeur de ces propriétés, souvent situées en bordure d'un cours d'eau, s'est considérablement accrue au cours des dernières années. Le marché est influencé par l'affluence des baby-boomers, qui souhaitent s'établir à la campagne à leur retraite.

Les baby-boomers achètent une résidence secondaire dans le but d'aller y habiter à la retraite. Les ménages provenant de cette strate de la population qui ont été interrogés disent vouloir déménager d'ici dix ans invoquant des raisons liées à la retraite et les facteurs les plus importants dont ils tiennent compte, sont entre autres de se rapprocher de la nature et la recherche de la tranquillité.

Aussi il en ressort que les régions touristiques en périphérie des régions métropolitaines de recensement de Montréal et de Québec sortent grandes gagnantes dans les intentions de déménagement de ce groupe d'âge, ce qui porte à croire que le secteur de la villégiature devrait prendre de l'ampleur au cours de la prochaine décennie.

D'autre part, les rapports consultés ont révélé que la variété des types de chalets et maisons de campagne au pays poursuit son évolution. En effet, un nombre moindre de chalets traditionnels est offert sur le marché par rapport aux années passées. Le fait que les gens souhaitent de plus en plus vivre la vie de chalet à longueur d'année continue d'alimenter les activités de rénovation



Crédit photo: Katerine Ouellette

et de nouvelles constructions.

Cela dit, les chalets en bordure de plan d'eau sont particulièrement en demande et se font de plus en plus rares.

De leur côté, les types de chalets et maisons de campagne d'aujourd'hui se démarquent nettement à titre de «second foyer», étant dotés de plusieurs des éléments de luxe et de confort présents dans leurs versions résidentielles. Cette tendance constitue un défi pour les municipalités locales, qui doivent gérer l'équilibre fragile entre la croissance régionale et la protection de la nature.

Évidemment, il est facile de faire le lien entre la valeur de l'investissement immobilier du

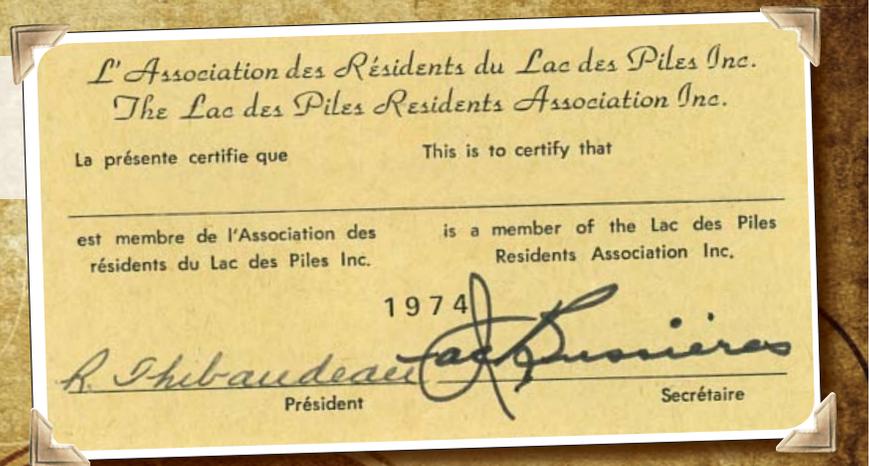
propriétaire riverain et la santé du plan d'eau où il se trouve. Aussi, à ce titre, les résidents du lac ont intérêt à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver la qualité de leur environnement afin d'en assurer la survie à long terme pour pouvoir jouir de ce petit paradis et par le fait même, faire fructifier leur investissement. Après tout, malgré toute la bonne volonté des baby-boomers fortunés désirant s'installer à la campagne sur le bord de l'eau, aucun ne voudra le faire sur le bord d'une mare à grenouilles!

Katerine Ouellette

Sources d'informations: Royal LePage, RE/MAX. Magazine Argent, Porte-parole Salon Chalets et maisons de campagne, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Vous avez de vieilles photos à nous faire partager, envoyer-les par courriel à: info@lacdespiles.org ou par courrier.

*Photo
souvenir*



SPORTS NAUTIQUES

Moments magiques ou cauchemars?

Gilles Boisclair

Directeur relation avec la communauté et sécurité nautique

Quel été mémorable et surtout quel bonheur de savourer jour après jour ce magnifique lac!

Malheureusement, certains d'entre nous ont fait face à certaines situations dangereuses qui leur ont causé des blessures et voir même des risques de noyades. Les sports nautiques sont un plaisir que procure la belle saison, travaillons ensemble pour le maintenir. Chaque personne a la responsabilité de s'assurer que le sport pratiqué soit sécuritaire et respectueux pour soi-même et pour tous autres utilisateurs du lac.

Bien sûr, de suivre à la lettre les directives du Guide de la Sécurité Nautique est une assurance-responsabilité importante. Au-delà du guide, chaque individu se doit de se diriger vers de meilleures pratiques afin d'atteindre l'assurance-qualité, que mérite tout utilisateur du lac.

La cohabitation des différents sports telles que : Nage, chaloupe, canot, kayak, « paddle surf » et bateau à moteur devrait être basée sur le respect des utilisateurs du Lac-des-Piles.

VOICI QUELQUES ORIENTATIONS VERS DE MEILLEURES PRATIQUES:

- Limiter les vitesses excessives et non sécuritaires;
- S'assurer que l'émission des décibels de nos embarcations soit au plus bas;
- Respecter la signalisation nautique (bouées de vagues et de vitesse réduite) pour les rives, les riverains et les quais;
- Adopter une attitude respectueuse orientée sur le bon voisinage;
- S'assurer que votre moment magique ne se transforme pas en cauchemar pour les autres usagers du lac;
- Communiquer avec votre association pour dénoncer tout comportement inacceptable et non-respectueux.

N'oubliez pas que l'Association fait la location de bouées de vitesse et de vagues réduites qui informent les plaisanciers de la distance minimum (30 mètres) à respecter entre la rive et la navigation. Souvent par le passé, la mise en place d'une bouée a solutionné des irritants majeurs de vitesse et de vagues excessives.

N'oublions pas que « La liberté des uns (es) se termine là où commence celle des autres. »



1. Le bruit



Saviez-vous qu'un lac bordé de montagnes comme celui-ci génère de l'écho! Eh bien oui, alors si vous souhaitez garder vos secrets pour vous...
S.V.P. baissez le ton lors de vos discussions.



Pointer du doigt en nommant le nom du propriétaire n'est pas une bonne idée non plus.

De plus, portez attention au volume de votre musique ainsi qu'au bruit de votre moteur, éteignez-le lorsque que vous êtes en mode arrêt.

2. Proximité des chalets



Heureusement, au lac il y a encore des endroits vierges qui vous procureront autant de tranquillité à vous qu'aux résidents du lac.

Pour vos activités préférées tel le ski, le « tube flottant », la motomarine ou autres, nous vous recommandons les grands espaces où il n'y a aucun chalet. (voir carte)

3. Vagues



Dans le but de préserver l'état des rives du lac et éliminer le plus possible l'érosion, les dommages aux quais et aux embarcations faites par les vagues excessives, nous vous demandons de réduire la vitesse de votre embarcation de façon à réduire vos vagues au minimum à 50 mètres de toutes rives du lac (voir tableau des zones de protection).

4. Pollution



Saviez-vous que le Lac-des-Piles est la source d'eau potable de la Ville de Shawinigan. Ne jamais rien jeter dans l'eau!

Et surtout, n'urinez pas dans le lac. **Une toilette de dépannage est installée à la Marina pour vos besoins urgents si votre bateau ou ponton n'est pas muni de cette installation.**

Pour vos prochaines visites, nous apprécierions que vous puissiez vous conformer à cette exigence d'avoir à bord de votre embarcation une toilette réglementaire toujours dans le but de préserver la qualité de notre plan d'eau. À la fin de la journée, vous pouvez déposer vos déchets dans les poubelles disposées près de la Marina Prévost.

Ne jetez rien dans le lac!

5. Sécurité



L'association fait la promotion de la sécurité sur le lac. Donc, nous attendons de vous que votre embarcation soit conforme aux normes de sécurité de la garde côtière et que vous déteniez votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance obligatoire. Comme stipulé par le guide de sécurité nautique, il est obligatoire d'avoir une vigie (watchman) pour un skieur, plancheur ou une ou plusieurs personnes sur un tube à l'arrière d'un bateau, d'une chaloupe, d'une motomarine autre que le conducteur.

Lors de ces activités, il est nécessaire et obligatoire de porter un VFI (vêtement de flottaison individuel).

Soyez courtois envers les autres et n'oubliez pas que les embarcations non motorisées ont toujours priorité sur l'eau.

Sur ce, bonne journée en toute sécurité!

6. Sans trace de contaminants



Avant votre mise à l'eau, assurez-vous que votre embarcation et votre remorque sont exempts de toutes traces de contaminants végétaux afin de préserver la qualité de l'eau du Lac-des-Piles. Dans le but d'éviter toute contamination, la solution la plus efficace et simple est le lavage des surfaces en contact avec l'eau du lac.

Pour devenir membre de l'association:

Adhésion 35\$. Par la poste, casier postal 10 201, Grand-Mère, G9T 5L3 ou par courrier électronique info@lacdespiles.org

Merci à nos commanditaires

Marina Prévost: 819 533-2449

Dépanneur, essence et remisage. Babillard de l'association disponible pour les membres.



Dernièrement, avez vous pensé vendre votre propriété ?
Si oui combien vaut-elle ?
Estimation gratuite.

RE/MAX Équipe Serge Laroche
Agent Immobilier Affilié,
RE/MAX DE FRANCHEVILLE INC.,
819-537-5000

*Sur la photo, il y a Serge Laroche et Linda Gauthier.

RONA

H. MATTEAU

Grand-Mère
Shawinigan
St-Tite
Trois-Rivières
(secteur Cap)
Nicolet
Gentilly

Partenaire de votre réussite !

Distributeur exclusif des produits Correctcraft au Québec

124, rue Authier, St-Alphonse-de-Granby
À 40 min. du Pont Champlain (Sortie 68 Autoroute 10)
Téléphone : 450 777-1101 / simon@sgsportmarine.com
www.sgsportmarine.com

Desjardins
Caisse Desjardins
de la Vallée-du-Saint-Maurice

Alain Tessier, B.A.A.
Directeur général



Michel Angers
Maire de Shawinigan

VILLE DE
SHAWINIGAN

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
CP 400
Shawinigan Qc G9N 6V3
Téléphone : 819 536-7200
www.shawinigan.ca

Pépinière du Parc

Centre-jardin, Gèdes cultivés,
Plan d'aménagement par ordinateur
et réalisation des travaux

819 532-2068
www.pepiniereduparc.com

net.mauricie
nettement plus rapide
sur Fibre optique

Quais traditionnels
faits de pruche *

* La pruche est le meilleur bois pour la fabrication
d'un quai selon « Peche et Océan Canada »

B.O.B. Marc Bordeleau
536.9209

LE SPECIALISTE

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Direction
- Injection - Mise au point
- Air climatisé - Chauffage
- Pneus
- Entretien préventif
- Antirouille
- Entretien système de surveillance pression des pneus

GARAGE STE-FLORE 1999 INC.
3320 - 50 ième Avenue
Grand-Mère, QC
G9T 1A3

Guy Tessier & Josée Durocher
Propriétaires

TÉL. : (819) 538-2011 • Fax : (819) 538-1466

CONSTRUCTION J.L. BELLEMARE
9214-1183 Québec inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Résidentiel et Commercial

- Rénovation & construction de tous genres
- Construction de garages à bateau
- Béton, charpenterie, toiture, excavation, etc.

R.B.Q.: 9214-1183 Québec inc.

Estimation gratuite

819 996-8480 819 538-8480

excavations R.M.G. INC.
R.B.Q. 2200-4293-91

René Ricard
PRÉSIDENT
(819) 538-8285

Tél.: (819) 538-2282
Cell.: (819) 538-9008
Fax: (819) 538-6272

3389, 4e Rue, Grand-Mère
(Québec) G9T 5K5

- Excavation: Industrielle, commerciale et résidentielle
- Location de machinerie lourde • Travaux forestiers

BIONEST

Incorporé à l'environnement^{MD}

La meilleure solution pour votre installation septique

www.bionest.ca • 819 538-5662

Depuis 1969
Fernand Racine inc.
BIJOUTERIE ET HORLOGERIE

ROLEX TISSOT LACOSTE HERBELIN

745, 5e Rue, Shawinigan Tél. : 819 537 9644
1624, 6e Rue, Trois Rivières Tél. : 819 378 3220

Laurentide

GAMME COMPLÈTE DE
PEINTURES ET TEINTURES

IDÉAL POUR VOS TRAVAUX
INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

WWW.LAURENTIDE.BIZ

PATRICE MOREAU ÉLECTRICIEN

Entrepreneur Électricien
Résidentiel • Commercial • Industriel • Domotique

819-533-4221
URGENCE 24H